

Déclaration liminaire

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA départemental des Bouches-du-Rhône,

En cette rentrée scolaire, la colère est palpable dans les écoles, les établissements et les services de l'Éducation nationale. Derrière les annonces ministérielles, les personnels retrouvent les mêmes difficultés, aggravées par de nouvelles suppressions de postes et des conditions de travail toujours plus dégradées.

La réalité de cette rentrée, c'est qu'alors que 36 milliards d'euros supplémentaires sont attribués au budget des armées, des milliers de classes ont fermé. Ces fermetures de classes sont la conséquence des 4000 suppressions de postes du budget Macron-Lecornu, adopté par 49-3. Ces choix politiques engagent l'avenir de l'École publique.

La conséquence concrète dans notre département, alors que vous deviez rendre 20 postes au ministère, c'est une avalanche inédite de fermetures de 157 postes dont 103 classes. Impossible d'accepter pour notre fédération de se laisser enfermer dans l'enveloppe de postes attribuée par le ministère au département.

Ce choix politique n'est pas le nôtre, ce n'est pas celui des personnels que nous représentons, des parents d'élèves et des élèves qui, in fine, subissent de plein fouet des conditions de travail et d'apprentissage en mode dégradé.

Certes la démographie scolaire baisse, certes il y aura encore de milliers d'élèves en moins dans le département comme ailleurs, certes vous auriez pu, Monsieur le DASEN, supprimer beaucoup plus de postes, à hauteur du nombre d'élèves réellement accueillis en cette rentrée scolaire, comme vous l'aimez à répéter dans les médias, mais pour FO, cette baisse aurait dû être une aubaine pour améliorer le service public d'Éducation qui en a bien besoin : diminuer les effectifs par classe qui restent toujours parmi les plus élevés d'Europe, renforcer les RASED et la brigade de remplacement, améliorer les conditions de l'inclusion scolaire forcée, permettre une véritable formation continue et choisie par les enseignants. C'est une occasion d'améliorer le service public, pas un prétexte pour lui retirer des moyens.

Les derniers résultats de PISA confirment la dégradation du niveau de compétences des élèves français. Face à ce constat, le gouvernement met notamment en avant l'usage des écrans. Mais l'interdiction du portable ne réduira pas les effectifs des classes, ne remplacera pas les enseignants absents et ne rendra pas leur métier plus attractif. Nous constatons amèrement que la priorité reste ailleurs pour ce gouvernement qui continue de considérer l'ensemble des services publics et des agents comme des variables d'ajustement budgétaire.

La réalité de cette rentrée, dans le second degré, c'est le manque d'AED dans les collèges et les lycées. À Allauch, pour plus de 1 000 élèves, aucun poste d'AED n'a été créé. À ces difficultés s'ajoute le manque d'infirmières, d'assistantes sociales et de médecins scolaires. Comment parler de bien-être à l'École quand les personnels indispensables à la santé, à la sécurité et à l'accompagnement des élèves manquent ?

La réalité de cette rentrée, ce sont aussi les droits bafoués des élèves en situation de handicap. Au niveau national, 30 000 élèves restent sans place dans les établissements sociaux et médico-sociaux correspondant à leur orientation. Combien dans les Bouches-du-Rhône, Monsieur le DASEN ? Combien d'élèves sans AESH, ou avec un accompagnement inférieur aux heures notifiées ? Nous demandons un état précis des besoins non couverts et des mesures prévues pour y répondre.

À cette pénurie s'ajoute le mépris salarial subi par les AESH. Les revalorisations du SMIC accentuent le tassement de leur grille : les deux premiers échelons nécessitent une indemnité différentielle pour atteindre le minimum légal de rémunération. L'ancienneté n'est plus reconnue à sa juste valeur, tandis que les temps incomplets imposés maintiennent ces personnels dans la précarité.

Leurs conditions de travail se dégradent avec l'élargissement des PIAL et le déploiement des PAS. Les 1 000 postes mobilisés pour ces derniers, prélevés sur la dotation générale, sont autant de moyens indisponibles pour les classes. Nous refusons que ces dispositifs servent à contourner les notifications MDPH ou à faire supporter aux équipes les conséquences du manque de places et de personnels spécialisés.

Un guide, même élaboré avec le soutien de certaines organisations syndicales, ne remplacera ni une AESH, ni un enseignant spécialisé, ni une place en établissement adapté. FO a refusé de cautionner une approche qui consiste à apprendre aux personnels à supporter l'insupportable. Nous avons demandé de traiter les causes : les notifications non respectées, le manque d'AESH et la sous-dotation de l'enseignement spécialisé. Le ministère doit enfin ouvrir cette discussion.

La FNEC FP-FO exige le respect intégral des notifications MDPH, la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux, le recrutement d'AESH à hauteur des besoins et un statut de fonctionnaire avec un temps plein de 24 heures pour ces personnels. Il faut mettre fin à la maltraitance institutionnelle que subissent les élèves en situation de handicap et leurs familles, avec des conséquences sur les personnels et l'ensemble des élèves.

C'est pour obtenir satisfaction sur ces revendications que notre fédération organise une montée nationale à Paris, le 5 novembre, en direction du ministère.

La réalité de cette rentrée, c'est encore l'affectation de nombreux remplaçants sur des postes vacants à l'année. Les moyens de remplacement sont ainsi amputés dès septembre, avant même les premières absences.

Des personnels sont pourtant disponibles. Dans les collèges et lycées, des dizaines de contractuels non renouvelés attendent une affectation, parfois après plus de cinq années de service. Nous exigeons leur réemploi immédiat et un véritable plan de titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent, notamment par l'ouverture de concours spécifiques. Nous revendiquons également des recrutements sous statut à hauteur des besoins pour mettre fin à la précarité.

Dans le premier degré, des candidats inscrits sur les listes complémentaires du CRPE attendent toujours d'être recrutés comme professeurs stagiaires.

Nous demandons que tous les candidats inscrits sur ces listes soient recrutés et que les contractuels disponibles soient rappelés pour couvrir les besoins. Nous vous demandons de porter ces exigences auprès du rectorat et du ministère, et de présenter à cette instance un bilan des postes vacants et des moyens de remplacement effectivement disponibles. Nous défendrons ces revendications lors du rassemblement national que nous organisons devant le ministère, mercredi 16 septembre.

La réalité de cette rentrée, c'est aussi la poursuite de l'effondrement de notre pouvoir d'achat : 33% en moins de 30 ans, du fait du gel du point d'indice et de l'augmentation constante de l'inflation.

Personne n'est dupe de la campagne de désinformation du gouvernement à ce sujet, qui n'a pour but que de réactiver le « prof bashing » sur les réseaux sociaux... C'est à se demander si Monsieur le ministre sait calculer une moyenne... 3000 euros net, nous sommes nombreux dans cette salle, côté représentants du personnel, à espérer pouvoir le lire sur le bas de notre fiche de paie !

Avec notre fédération, nous revendiquons une augmentation de 33 % de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 2000.

La réalité de cette rentrée, c'est une attaque supplémentaire sur nos droits les plus élémentaires sur les autorisations d'absence, les arrêts maladie, les temps partiels thérapeutiques... Les nécessités de service ne sauraient justifier la remise en cause des droits des agents ni faire obstacle à la prise en compte de leur santé.

La réalité de cette rentrée, c'est aussi la multiplication des classes « défense », notamment aux lycées Thiers et Joliot-Curie, destinés à promouvoir et acculturer les jeunes générations aux métiers de l'armée. FO continuera de s'y opposer car l'Ecole n'a pas vocation à devenir une antichambre de l'armée. Nous dénonçons également la circulaire ministérielle imposant l'organisation d'une cérémonie commémorative autour du 11 novembre dans les écoles et les établissements, ainsi que le guide qui l'accompagne. Le texte invoque une « destinée commune » et associe la transmission de l'histoire et de la mémoire à la cohésion nationale dans un contexte de « formes renouvelées de conflictualité ». Pour FO, aucune « destinée commune » ne saurait justifier de préparer la jeunesse à la guerre. La mission de l'École est d'instruire les élèves et de former des citoyens libres, capables de réfléchir par eux-mêmes. Nous refusons que le travail de mémoire soit instrumentalisé au service d'une politique guerrière. La FNEC FP-FO soutiendra tous les personnels qui refuseraient de participer à l'organisation de ces cérémonies.

La réalité de cette rentrée, c'est enfin la succession de vague de chaleur que nous subissons dans nos salles de classe depuis la fin mai. Des situations intenable qui ont des conséquences graves sur la santé et la sécurité de l'ensemble des usagers. Force est de constater, alors que nous savons que ces phénomènes vont continuellement s'amplifier, le gouvernement n'a pris absolument aucune mesure concrète. Pire, il a reporté toute sa responsabilité sur les municipalités pour gérer le chaos dans les écoles, accentuant la territorialisation. Incapable de protéger personnels et élèves, ce même gouvernement est responsable du lourd tribut payé par la population et les pompiers suite aux incendies ayant frappé le pays cet été. Nous adressons toutes nos condoléances aux familles des victimes.

Pour la suite ? Il assure la promotion d'un partenariat public-privé avec EDF allant dans le sens de la privatisation de l'Ecole et d'autre part un « plan d'urgence et de prévention » de 50 millions d'euros : 10 millions pour s'occuper de 2500 écoles « prioritaires » face à la canicule puis 40 millions d'euros supplémentaires pour 10.000 autres écoles. Une somme bien dérisoire au vu de l'ampleur de la tâche : 36 milliards pour le budget des armées / 50 millions pour rénover les écoles publiques... cherchez l'erreur ! Mais même ces 50 millions d'euros, c'est déjà trop ! Nous apprenons en effet par la presse la décision gouvernementale d'amputer ce « plan d'urgence et de prévention » de 40 millions d'euros. Celui-ci se limiterait donc qu'à 10 millions avec une rénovation de 2500 écoles sur l'ensemble du territoire. C'est une honte ! Le gouvernement a délibérément décidé de laisser les personnels et les élèves crever de chaud l'été et de froid l'hiver. Et pourtant de l'argent, il y en a : Climatiser les 460.000 classes coûterait 920 millions d'euros. C'est précisément le montant des crédits restitués par les rectorats au ministère depuis trois ans, et donc retirés des budgets, et qui auraient été bien utiles à la rénovation des 60 000 établissements scolaires du pays ! Nous exigeons toutes ces sommes soient restituées pour fournir des ventilateurs et des climatiseurs dans toutes les classes de tous les établissements scolaires.

Monsieur le DASEN, une fois ce constat de rentrée établi, vous comprendrez que ce qui domine dans les établissements et les services, ce n'est pas la résignation et la résilience, c'est la colère !

Des personnels se sont saisis du préavis de grève déposé en cette rentrée par la FNEC FP FO pour refuser une fermeture de classe ici, pour exiger des recrutements d'AESH là, pour réclamer des conditions de travail et d'accueil décentes.

C'est le cas à l'école Sinoncelli à Marseille, en grève le jour de la rentrée, avec le soutien des parents d'élèves. Ils attendent depuis neuf mois la mise en œuvre des 23 préconisations issues de l'enquête de la F3SCT que vous avez diligentée, dont 16 relèvent directement de vos compétences. Nous demandons aujourd'hui un bilan précis de leur réalisation et un calendrier pour celles qui restent sans suite. Ces personnels ne peuvent affronter une nouvelle année dans les mêmes conditions.

Dans l'immédiat, nous vous demandons de répondre positivement à leur demande d'audience.

C'est la colère aussi et la mobilisation à l'école maternelle Jean Buons à Arles, dont une classe a été fermée à cette rentrée et alors que les effectifs sont ONDE sont remontés. Nous demandons sa réouverture dès cette instance. Les enseignants, les parents et les personnels municipaux attendent une décision qui corresponde à la réalité des effectifs. Nous vous demandons de bien vouloir donner une suite positive à leur demande d'audience.

C'est l'incompréhension à La Ciotat, après le transfert d'une classe maternelle et de son enseignante d'une école à une autre. Certes, vous ne confirmez pas la fermeture, respectant vos engagements de rentrée, mais dans les faits, c'est bien un retrait d'emploi pour l'école maternelle du Centre ville avec une équipe qui devra faire avec moins et une enseignante, déjà concernée par un repli au mouvement 2026, qui subit un déplacement 1 semaine après la rentrée en AFA.

Cette décision contredit l'engagement pris lors de la carte scolaire d'avril de ne pas procéder à de nouvelles fermetures à la rentrée, même en cas de baisse sensible des effectifs. Nous vous demandons de respecter cet engagement pour cette école comme pour les autres, de réexaminer la décision et d'y maintenir le poste.

Nous présenterons d'autres situations au cours de cette instance, chiffres à l'appui. Pour chacune, nous attendons une réponse fondée sur les besoins constatés.

Nous souhaitons enfin vous alerter, Monsieur le DASEN, d'un durcissement des pratiques de gestions des ressources humaines dans les établissements et les services, à travers la multiplication des enquêtes administratives, des entretiens RH qui placent les agents dans une forte insécurité professionnelle et accentue la souffrance au travail. Les décisions qui peuvent en découler - retrait d'emploi ou de la liste d'aptitude, déplacement d'office, suspension, non-renouvellement - ont de graves conséquences sur leur santé, jusqu'à des épisodes dépressifs, voire des idées suicidaires.

Établir les faits et protéger les personnels et le service public sont des exigences légitimes. Toute procédure doit être impartiale et contradictoire. Les agents doivent connaître précisément les faits qui leur sont reprochés, avoir accès aux pièces utiles, disposer d'un délai suffisant pour préparer leur défense et pouvoir être accompagnés par un représentant syndical. Les témoignages et les propos rapportés doivent être vérifiés. Toute mesure doit être motivée, proportionnée et susceptible de recours. Les agents eux-mêmes victimes d'une situation conflictuelle ne doivent pas subir une double peine.

La FNEC FP-FO 13 exige l'arrêt de toute pratique abusive ou assimilable à une sanction déguisée, le respect effectif des droits de la défense et des règles statutaires, ainsi que l'ouverture immédiate d'un dialogue avec les organisations syndicales sur les enquêtes administratives et les entretiens RH. La santé des personnels doit être protégée.

La FNEC FP FO 13 apporte son soutien aux sept militants de la CGT Educ'action des Bouches du Rhône visés par de lourdes sanction en cette rentrée scolaire. Aucune activité syndicale ne doit donner lieu à des représailles.

Pour conclure, la FNEC FP-FO des Bouches du Rhône restera aux côtés des enseignants qui se mobilisent avec les personnels, les parents d'élèves et les élus locaux pour défendre leurs classes, leurs postes, pour défendre l'Ecole publique face à ce gouvernement qui préfère mettre les milliards dans la fabrication d'armes de guerre plutôt que dans les écoles et dans l'instruction des élèves.

Parce que nous refusons le délabrement continu de nos missions et de l'Ecole publique, parce que nous refusons de nous habituer aux suppressions de postes, aux réorganisations, à la dérèglementation, à l'effondrement de notre pouvoir d'achat, nous appelons, avec notre fédération, avec l'intersyndicale de la fonction publique, tous nos collègues à la grève le 29 septembre prochain.

Nous vous remercions de votre écoute et des réponses que vous pourrez nous apporter.